

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00432

Numéro SIREN : 824 148 092

Nom ou dénomination : VLC HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2022 sous le numéro de dépôt 23435

VLC Holding

Société par actions simplifiée

9, allée Cérès

67200 Strasbourg

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Cabinet Raphaël Giella
Le Trident
36, rue Paul Cézanne
68200 Mulhouse

Deloitte & Associés
Espace Européen de l'Entreprise
5, allée d'Helsinki
B.P. 70045
67012 Strasbourg Cedex

VLC Holding

Société par actions simplifiée

9, allée Cérès

67200 Strasbourg

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société VLC Holding

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VLC Holding relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note "Titres de participation" de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mulhouse et Strasbourg, le 11 juin 2021

Les commissaires aux comptes

Cabinet Raphaël Giella Deloitte & Associés



Raphaël GIELLA



Loïc MULLER

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF IMMOBILISE	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	23 864 797		23 864 797	23 864 797
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
ACTIF CIRCULANT	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	23 864 797		23 864 797	23 864 797
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	685 000		685 000	219 200
	Autres créances	18 044		18 044	17 882
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 850 000		2 850 000	1 550 000
	DISPONIBILITES	21 599		21 599	129 146
	Charges constatées d'avance	9 737		9 737	
	TOTAL (III)	3 584 379		3 584 379	1 916 229
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
COMPTES DE REGULARISATION	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	27 449 177		27 449 177	25 781 026

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	200	200
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(317 652)	235 252
	Résultat de l'exercice	316 189	(552 904)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	1 072 720	753 581
Provisions			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			
DETTES (1)			

Compte de Résultat

1/2

			31/12/2020	31/12/2019	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	750 000		750 000	250 000
	Montant net du chiffre d'affaires	750 000		750 000	250 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				3 500
	Autres produits			2	1
	Total des produits d'exploitation (1)			750 002	253 501
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			114 628	101 260
	Impôts, taxes et versements assimilés			663	
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (2)			115 292	101 260	
RESULTAT D'EXPLOITATION			634 710	152 240	

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		634 710	152 240
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	977 558	976 672
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		977 558	976 672
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	976 941	928 234
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		976 941	928 234
RESULTAT FINANCIER		617	48 437
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		635 328	200 678
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	319 139	753 581
Total des charges exceptionnelles		319 139	753 581
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(319 139)	(753 581)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		1 727 560	1 230 172
TOTAL DES CHARGES		1 411 371	1 783 076
RESULTAT DE L'EXERCICE		316 189	(552 904)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		974 471	974 471
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 31/12/2020

ANNEXE LEGALE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de commerce et du Plan Comptable Général telles que décrites dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, et des pratiques comptables généralement admises en France.

Le bilan de l'exercice présente un total de **27 449 177** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 727 560** euros et un total **charges** de **1 411 371** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **316 189** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Faits caractéristiques

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise

Suite à la crise sanitaire de Covid-19, l'état d'urgence sanitaire a été promulgué par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020.

La société constate que cette crise sanitaire a eu un impact sur la vie économique et sur les entreprises, à compter de mars 2020, avec la mise en place de mesures gouvernementales de fermetures et de confinement.

La mise en place rapide d'une politique de gestion de crise, qui a consisté prioritairement, à prendre les mesures requises à l'effet de répondre aux impératifs de santé et de sécurité de nos salariés et de nos clients.

Règles et Méthodes Comptables

Pour répondre à cette situation, nous avons notamment pris les mesures suivantes :

- Campagnes d'information et de rappels sur les gestes barrières
- Echanges réguliers avec les représentants du personnel et le service de médecine du travail, les clients et les fournisseurs
- Report des échéances sociales et bancaires
- Activité partielle modulée
- Mise en oeuvre du télétravail quand cela est possible
- Réorganisation du siège pour poursuivre les activités indispensables
- Préparation du redémarrage progressif de l'ensemble des activités

Information au titre de l'impact de l'épidémie Covid-19 post clôture

La loi n°2021-160 du 15 février 2021 a prorogé l'état d'urgence sanitaire et un nouveau confinement.

Le service à la personne, ayant pu poursuivre son activité, n'a pas été impacté significativement par ces mesures.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de la société, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact éventuel de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

A la date d'arrêté des comptes, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité de son exploitation.

Evénement postérieur à la clôture

Le siège social de la société a été transféré en 2021 au 9 Allée Cérès à Strasbourg (67200).

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La nécessité d'une éventuelle dépréciation portant sur les titres est fonction de la valeur d'utilité de ces titres pour la société VLC HOLDING, sur la base d'une évaluation. Dès lors que la valeur d'utilité s'avère inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au 31/12/2020.

Règles et Méthodes Comptables

Frais d'acquisition des titres de participation

Conformément aux dispositions des articles 321-10 et 332-1 du PCG, la société a opté pour la comptabilisation directement en immobilisation des frais d'acquisition des titres de participation.

En application de l'article 209-VII du CGI, ces frais sont, sur le plan fiscal, obligatoirement incorporés au prix de revient de ces titres, et amortis fiscalement sur 5 ans à compter de leur date d'acquisition.

En conséquence, la société constate l'étalement des frais sur 5 ans par l'intermédiaire d'un amortissement dérogatoire.

Le montant de la dotation inscrite en compte au 31/12/2020 s'élève à 319 139 €.

Emprunt obligataire avec bon de souscription d'actions

La société VLC HOLDING a souscrit en 2017 à un emprunt obligataire assorti de bons de souscription d'actions d'un montant nominal de 13.400.000 euros auprès des fonds EMZ 7-I, EMZ 7-II, et EMZ7-COMPLEMENTAIRE.

L'emprunt est composé de 1.340 obligations assorties de bons de souscription d'actions (OBSA) ayant une valeur nominale de 10.000 euros. A chaque obligation est attaché un bon de souscription d'action (BSA).

Cet emprunt obligataire a une échéance fixée au 29 mars 2025 et le taux d'intérêt annuel, capitalisé, est basé sur l'indice EURIBOR 12 mois augmenté d'une marge de 1,00 %.

Chaque BSA permet de souscrire à 0,9433 action du capital social de l'émetteur, de un euros (1 €) de valeur nominale, pour un prix d'exercice de 0,9433 € par BSA, représentant un nombre total d'actions exerçable égal à 1264 actions de l'émetteur.

Le souscripteur s'engage à ne pas exercer les BSA pendant une période de deux ans à compter du 29 mars 2017, soit jusqu'au 29 mars 2019. Il n'y a pas de condition à remplir préalablement à l'exercice des BSA.

La société VLC HOLDING a souscrit en 2018 à un emprunt obligataire assorti de bons de souscription d'actions d'un montant nominal de 10.000.000 euros auprès des fonds EMZ 7-I, EMZ 7-II, et EMZ7-COMPLEMENTAIRE.

L'emprunt est composé de 1.000 OBSA d'une valeur nominale de 10.000 euros. A chaque obligation est attaché un bon de souscription d'action (BSA).

Règles et Méthodes Comptables

Cet emprunt obligataire a une échéance fixée au 31 janvier 2026 et le taux d'intérêt annuel, capitalisé, est basé sur l'indice EURIBOR 12 mois augmenté d'une marge de 7,00 %.

Chaque BSA permet de souscrire à 0,596 action du capital social de l'émetteur, de un euros (1 €) de valeur nominale, pour un prix d'exercice de 1.324,196 € par BSA N°2, représentant un nombre total d'actions exerçables égal à 596 actions de l'émetteur.

Le souscripteur s'engage à ne pas exercer les BSA pendant une période de deux ans à compter du 31 janvier 2018, soit jusqu'au 31 janvier 2020. Il n'y a pas de condition à remplir préalablement à l'exercice des BSA.

Les intérêts capitalisés au 31 décembre 2020 représentent un total de 2 735 332 euros pour les OBSA N°1 et N°2.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au 31/12/2020.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Comptes consolidés

La société établit des comptes consolidés en tant que société mère.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	23 864 797					23 864 797
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 864 797					23 864 797
TOTAL		23 864 797					23 864 797

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	319 139						
TOTAL	319 139						
TOTAL GENERAL NON VENTILE			319 139				319 139

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	753 581	319 139		1 072 720
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	753 581	319 139		1 072 720
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		753 581	319 139		1 072 720
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			319 139		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	685 000	685 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	18 044	18 044	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	9 737	9 737	
TOTAL DES CREANCES		712 781	712 781	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	26 135 332		13 918 386	12 216 946
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	135 736	135 736		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	104 652	104 652		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		26 375 720	240 388	13 918 386	12 216 946
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/12/2020
Total des Produits à recevoir		604 178
Autres créances clients		600 000
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	600 000	
Autres créances		4 178
INTERETS COURUS A RECEVOIR	4 178	

Charges à payer

		31/12/2020
Total des Charges à payer		108 184
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		108 184
FACT.NON PARV. -FRSS	108 184	

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2020
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		319 139
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		319 139
DOT AMORTISSEMENT DEROGATOIRES	319 139	
Résultat exceptionnel		(319 139)

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2020
Capital social	2 000				2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	200				200
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	235 252	(552 904)			(317 652)
Résultat de l'exercice	(552 904)	552 904		316 189	316 189
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	753 581			319 139	1 072 720
TOTAL	438 129			635 328	1 073 457

Date de l'assemblée générale 22/06/2020

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 438 129

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 438 129

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 635 328

Capital social

		31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 000,00	1,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 000,00	1,0000	2 000,00

Engagements financiers

31/12/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Nantissement de 552 269 actions A2micile Europe possédées	23 400 000	
Nantissement de 268 018 actions A2micile Europe appartenant aux associés		
	23 400 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	23 400 000	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2020
EMPRUNT	Nantissement d'actions	EMZ PARTNERS	23 400 000	23 400 000
		TOTAL	23 400 000	23 400 000

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2020

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	Déficit reportable	3 013 204
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		3 013 204

--	--	--

Filiales et participations

31/12/2020		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SA A2MICILE EUROPE		1 094 256	18 672 536	61,84	23 864 797	23 864 797
2. Participations (10 à 50 %)						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SA A2MICILE EUROPE						
2. Participations (10 à 50 %)						
		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
				9 316 591	4 585 303	974 471

VLC Holding
SAS au capital de 2.000 €uros
Siège social : 9, Allée Cérès – 67200 Strasbourg
RCS Strasbourg 824 148 092
(la « Société »)

AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 316.188,86 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	316.188,86 euros
------------------------	------------------

Affectation :

Report à nouveau	316.188,86 euros
------------------	------------------

(qui est ramené de -317.651,99 € -1.463,13 €)

Totaux	316.188,86 euros	316.188,86 euros
---------------	-------------------------	-------------------------

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Adoption

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2021.

DocuSigned by:

DB526B2AE517461...